

922^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 août 2021 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2021-08-10-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 921^E SÉANCE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– QUE le procès-verbal de la 921^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE les comptes payés et prélèvements en juillet 2021, qui s'élèvent à 170 063,88 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 juillet 2021, qui s'élèvent à 276 913,82 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de juillet 2021, qui s'élèvent à 188 342,10 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-04
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 362-2018 SUR LA
GESTION CONTRACTUELLE – ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 374-2021 a été donné par le conseiller Louis Gagnon à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juillet 2021 (résolution numéro 2021-07-13-05);

ATTENDU QUE le projet de règlement a également été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 13 juillet 2021 (résolution numéro 2021-07-13-06);

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public par une publication sur le site Internet de la Ville;

ATTENDU les mentions faites par le greffier, avant l'adoption du règlement, en respect des dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET QUE le règlement numéro 374-2021 modifiant le Règlement numéro 362-2018 sur la gestion contractuelle soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-05

MONSIEUR BRIAN THIBAULT
POSTE DE JOURNALIER-OPÉRATEUR
EMBAUCHE – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'un concours a été affiché dans le but de pourvoir un poste de journalier-opérateur;

ATTENDU QU'à la suite de la procédure d'entrevue, le comité de sélection, composé de messieurs Daniel Cliche, directeur général, et Marco Bédard, directeur des Services techniques, a recommandé l'embauche de monsieur Brian Thibault au poste de journalier-opérateur.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'EMBAUCHER monsieur Brian Thibault au poste de journalier-opérateur, et ce, à compter du 3 août 2021, selon les termes formulés dans l'offre faite le 13 juillet dernier;
- ET QUE les conditions et avantages soient conformes à la convention collective des salariés municipaux en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-06

DÉMISSION DE MONSIEUR MAXIME BERNIER-LABONTÉ
POSTE DE JOURNALIER-OPÉRATEUR
ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2021-06-08-27

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

- D'ABROGER la résolution numéro 2021-06-08-27.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-07

MONSIEUR TONY GINGRAS
JOURNALIER-OPÉRATEUR
DÉMISSION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 21 juillet 2021, monsieur Tony Gingras, journalier-opérateur, a remis sa démission;

ATTENDU QUE monsieur Gingras a spécifié que son dernier jour de travail serait le 22 juillet 2021;

ATTENDU QUE celui-ci était en poste à la Ville de Matagami depuis le 7 mai 2012.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Tony Gingras, journalier-opérateur, et ce, en date du 22 juillet 2021;
- DE LE REMERCIER pour le travail accompli au cours de ses neuf années de services à la Ville de Matagami;
- ET DE LUI SOUHAITER la meilleure des chances pour ses projets.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-08

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS

PROJET « MODERNISATION DE L'OFFRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MUNICIPALE DE MATAGAMI – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami souhaite réaliser le projet « Modernisation de l'offre de la bibliothèque municipale de Matagami » estimé à 559 200 \$;

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications dispose d'un programme d'aide financière.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- DE DÉPOSER une demande d'aide financière de 391 454 \$ dans le cadre du programme *Aide aux immobilisations* du ministère de la Culture et des Communications pour le projet « Modernisation de l'offre de la bibliothèque municipale de Matagami »;

- QUE la Ville de Matagami assume une part estimée à un minimum de 167 766 \$ dans la réalisation dudit projet;
- QUE la Ville de Matagami assume le financement ou trouve une autre source de financement, ne provenant pas directement ou indirectement du gouvernement du Québec ou du Canada, pour l'ensemble des coûts non admissibles ou encore pour tout dépassement des coûts du projet;
- ET D'AUTORISER le directeur général, monsieur Daniel Cliche, à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, toute documentation officielle à cet effet, incluant la convention d'aide à intervenir.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-09

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES

PROJET « EXPOSITION EXTÉRIEURE – ROUTE BILLY-DIAMOND »

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami souhaite installer une exposition extérieure gratuite sur la thématique de la route de la Baie-James, maintenant la route Billy-Diamond, qui constituera, en quelque sorte, un prélude à la visite des centrales;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire mettre en valeur son histoire et sa relation avec les aménagements hydroélectriques de la Baie-James tout en revitalisant un secteur achalandé de la ville;

ATTENDU QUE la Ville compte déposer une demande d'aide financière à l'Administration régionale Baie-James pour la mise en œuvre de son projet nommé « Exposition extérieure – Route Billy-Diamond ».

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière de 71 418 \$ auprès de l'Administration régionale Baie-James pour le projet « Exposition extérieure – Route Billy-Diamond »;
- D'AUTORISER monsieur Daniel Cliche, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Matagami, le formulaire de demande d'aide financière ainsi que toute entente à intervenir entre les deux parties;
- ET D'AUTORISER l'Administration régionale Baie-James à donner et à recevoir de l'information quant au projet « Exposition extérieure – Route Billy-Diamond » avec les partenaires projetés ou potentiels, dans le but notamment d'analyser le dossier, de compléter de l'information ou encore de confirmer la participation financière des autres partenaires, le cas échéant.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-10

LOISIR SPORT BAIE-JAMES
PROJET RÉGIONAL « BOÎTE CROQUE-LIVRES »
DEMANDE DE PARTENARIAT – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l'initiative des « Croque-livres » est un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans du Québec ayant comme objectif de promouvoir le plaisir de la lecture chez les enfants;

ATTENDU QUE les « Croque-livres » sont des points de chute qui offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés;

ATTENDU QUE Loisir Sport Baie-James est l'initiateur du projet dans la région Nord-du-Québec, secteur Baie-James;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire participer au projet en devenant un partenaire de Loisir Sport Baie-James.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER une entente de partenariat avec Loisir Sport Baie-James quant à la réception, le montage, l'installation sur le territoire de la ville de Matagami et l'entretien de trois boîtes « Croque-livres »;
- QUE monsieur Étienne Gravel, directeur des loisirs, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, l'entente à intervenir entre les deux parties, le cas échéant;
- ET DE SIGNIFIER à Loisir Sport Baie-James l'intérêt de la Ville de Matagami à participer au projet régional « Boîte Croque-Livres » à titre de partenaire.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-11

COMMUNAUTÉ CRIE DE WHAPMAGOOSTUI
ACTIVITÉ « MIIN-WAD-SHI-SHU-MON SUNDANCE FAMILY »
CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU l'activité traditionnelle tenue du 4 au 8 août 2021, en périphérie de Matagami, par la communauté crie de Whapmagoostui;

ATTENDU QUE monsieur Frankie Dick, coordonnateur de l'activité « Miin-Wad-Shi-Shu-Mon Sundance Family » a déposé une demande de contribution financière visant à aider à assumer une partie des coûts afin de pouvoir tenir l'activité à proximité de Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'OCTROYER une aide financière de 500 \$ à « Miin-Wad-Shi-Shu-Mon Sundance Family », pour l'événement tenu du 4 au 8 août 2021.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-12

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION
DU QUÉBEC 2019-2023 – PROGRAMMATION DES TRAVAUX
APPROBATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme de la TECQ 2019-2023;
- QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- QUE la Ville s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations qui lui est imposé pour l’ensemble des 5 années du programme;
- QUE la Ville s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- ET QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation des travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2021-08-10-13
CORRESPONDANCE

1. AUTRES

a) *Fondation hospitalière d’Amos inc.*

- i) Lettre du 28 juin 2021 – État de l’utilisation des dons de la Ville de Matagami

b) *Société d’aide au développement des collectivités de Matagami*

- i) Lettre du 21 juillet 2021 – Développements de la démarche ConnexionMatagami.com

2021-08-10-14
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D’APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2021-08-10-15
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-16
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-17
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-18
RÉFECTION DES FINIS INTÉRIEURS DE L'HÔTEL DE VILLE
SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE
MANDAT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville a demandé une proposition pour des services professionnels à Struktura Architecture afin de réaliser la réfection des finis intérieurs de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE Struktura Architecture a déposé une soumission pour un montant de 12 880 \$, taxes en sus, pour la réalisation du mandat.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'ATTRIBUER à Struktura Architecture le mandat de réaliser la réfection des finis intérieurs de l'hôtel de ville, pour un montant de 12 880 \$, taxes en sus;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, le greffier adjoint, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2021-08-10-19
PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne est présente et une période de questions est tenue à son intention.

De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, la Ville de Matagami invite la population, en amont de chaque séance du conseil, à transmettre également leurs questions par courrier électronique. Pour la séance du mois d'août, aucune question n'a été reçue par courriel.

2021-08-10-20
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- DE LEVER la séance à 19 h 50.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

Pierre Deslauriers

RENÉ DUBÉ
MAIRE

PIERRE DESLAURIERS
GREFFIER